

# L'initiative de transparence dans les industries extractives en Guinée (ITIEG)

## L'ITIE GUINEE



Octobre 2010

### Table des matières



- Les principes internationaux et critères de l'ITIE
- Bénéfices attendus de l'ITIE
- L'adhésion de la Guinée à l'ITIE
- Le dispositif institutionnel
- Les réalisations
- Les résultats
- Les prochaines étapes
- Les difficultés
- Les recommandations

Effort ITIE

P22

Guinée, membre du CI<sup>e</sup> ITIE P24

! Bénéfices de l'ITIE p24  
 ! Guinée avec contribution CA!  
 ! Campa réussie vs aug<sup>r</sup>  
 III marge d'A considérée acceptable  
 III Audits P14  
 III Quel ancien dispositif a 3 pas-comités?  
 III Etoys clefs ITIE Guinée

P11  
 P13  
 100 000 USD et 25 000 USD p<sup>r</sup> FG. P14  
 pas-comités? P15  
 CIEFS

## LES PRINCIPES INTERNATIONAUX DE L'ITIE



- Nous partageons la même conviction que l'exploitation prudente des richesses minières devrait constituer un moteur important pour la croissance économique durable qui contribue au développement durable et à la réduction de la pauvreté mais qui faute de bonne gestion peut avoir des répercussions défavorables sur le plan économique et social.
- Nous affirmons que la gestion des richesses issues des ressources naturelles au profit des citoyens d'un pays relève de la compétence des gouvernements souverains qui l'exercent dans l'intérêt de leur développement national.
- Nous reconnaissons que les avantages de l'exploitation des ressources se manifestent sous la forme de flux de recettes s'étalant sur un grand nombre d'années peuvent dépendre fortement des prix.
- Nous reconnaissons que la compréhension des recettes et des dépenses des gouvernements dans la durée est susceptible de contribuer au débat public et de faciliter le choix d'options appropriées et réalistes favorisant le développement durable.

G8es Durabilité

3

## PRINCIPES DE L'ITIE (suite)



- Nous soulignons l'importance pour les Gouvernements et les entreprises extractives, d'assurer la transparence ainsi que la nécessité de renforcer la gestion des finances publiques et faire l'obligation de rendre des comptes.
- Nous reconnaissons qu'il convient de situer les efforts pour parvenir à une plus grande transparence dans un contexte de respect des contrats et des lois.
- Nous reconnaissons que la transparence financière est un moyen susceptible de contribuer à l'amélioration du climat pour les l'investissement direct intérieur et étranger.
- Nous croyons au principe et à la pratique de la responsabilité du Gouvernement devant tous les citoyens en ce qui concerne l'intendance des flux de recettes et des dépenses publiques.
- Nous nous engageons à encourager le respect de hauts niveaux de transparence et de responsabilité dans la vie publique, le fonctionnement de l'État et le monde du commerce.

G8es Durabilité

4

## PRINCIPES DE L'ITIE (suite)



- Nous croyons à la nécessité d'une approche cohérente et réalisable de la divulgation des paiements et des recettes, cette approche devant être simple à adopter et à mettre en application.
- Nous sommes d'avis que la divulgation des paiements dans un pays donné devrait impliquer toutes les entreprises extractives présentes dans ce pays.
- Lorsqu'il s'agit de trouver des solutions, nous considérons que toutes les parties prenantes (les Gouvernements et leurs agences, les entreprises extractives, les sociétés de service, les organisations multilatérales, les organisations financières, les investisseurs et les organisations non gouvernementales) ont des contributions importantes et pertinentes à apporter.

Gilles Duruflé

5

## CRITERES DE LA MISE EN OEUVRE



- Publication régulière de tous les paiements faits par les compagnies et de tous les revenus perçus par le Gouvernement de façon compréhensible et accessible par un large public
- Réconciliation des paiements et des revenus perçus par un administrateur indépendant digne de confiance qui publie son opinion sur ce rapprochement de comptes et d'éventuelles discordances.
- Audit indépendant crédible de ces paiements et de ces revenus conformément aux normes internationales en matière d'audit (au cas où ces audits n'existent pas);
- Cette démarche s'étend à l'ensemble des sociétés minières, y compris les entreprises d'état
- Inclusion de la société civile dans la mise en place, le suivi et l'évaluation de ce processus
- Développement d'un plan d'action soutenable pour la mise en œuvre de l'initiative avec le soutien des partenaires du développement, ce plan étant assorti de mesurables, d'un calendrier de mise en œuvre et d'une évaluation des contraintes éventuelles sur le plan des capacités.

Gilles Duruflé

6

## Bénéfices attendus de l'ITIE



- **Gouvernement**
  - ▣ Image et attractivité du pays pour les investissements
  - ▣ Facilitation du dialogue avec les partenaires du développement
  - ▣ Information des citoyens : national et local
  - ▣ *Stabilité et sécurité*
- **Entreprises privées**
  - ▣ Meilleur environnement des affaires
  - ▣ Licence "sociale" pour opérer
- **Société civile**
  - ▣ Moyens d'information pour les citoyens et les institutions de demander des comptes aux autorités publiques.
  - ▣ Meilleur contrôle de l'utilisation des revenus du secteur minier pour le développement

Gilles Durifé

7

## L'ADHESION DE LA GUINEE A L'ITIE



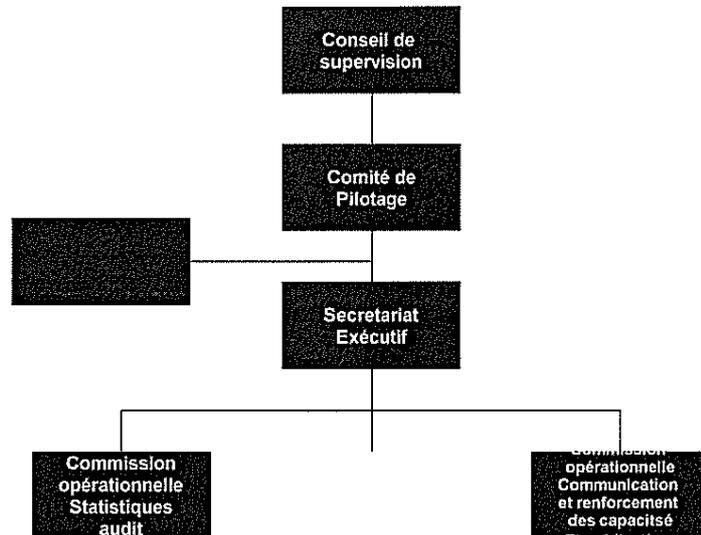
**La Guinée a adhéré volontairement à l'ITIE en avril 2005, suite à une déclaration de son Premier Ministre au cours d'un atelier organisé à cet effet.**

**Pour la mise en œuvre, un comité provisoire a été constitué afin de réfléchir sur la composition, l'organisation et les profils des membres du Comité permanent de pilotage de l'ITIE.**

Gilles Durifé

8

## L'ITIE en Guinée DISPOSITIF INSTITUTIONNEL



Gilles Durifé 9

## L'ITIE en Guinée Le Conseil de supervision



### Composition

- Le Premier Ministre, Président
  - Le Ministre des Mines et de la Géologie
  - Le Ministre de l'Économie et des Finances
  - Le Président de la Chambre des Mines
  - Le Président du CNOSC
- Rapporteur : Président du comité de pilotage

### Mandat

- Orientation stratégique du comité de pilotage
- Supervision (leadership)
- Revue de l'avancement des travaux
- Approbation du plan d'action et du budget
- Résolution d'éventuels blocages

Gilles Durifé 10

## L'ITIE en Guinée Le Comité de pilotage



- Un comité de pilotage de 24 membres composé de façon équilibrée de représentants du Gouvernement, des sociétés minières et de la société civile

- Responsable du fonctionnement technique de l'ITIE

- Président : SG du Ministère des Mines

<b>GOUVERNEMENT</b>	<b>12</b>
Présidence de la République (Cabinet particulier)	1
Primature	1
<b>Ministères</b>	<b>8</b>
> Mines et géologie	2
> Finances	2
> Contrôle économique et financier	1
> Information	1
> Adm. du T. & Décentralisation	1
> Justice	1
> Plan	1
BCRG	1
<b>COMPAGNIES MINIÈRES ET SECTEUR PRIVÉ</b>	<b>4</b>
> Chambre des Mines	1
> Sociétés minières	3
<b>SOCIÉTÉ CIVILE</b>	<b>6</b>
> CNOSC	3
> Ordre des experts comptables	1
> Ordre des avocats	1
> Médias privés	1
<b>ASSEMBLÉES</b>	<b>2</b>
> Parlement national	1
> Conseil économique et social	1
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>

Gilles Durifé 11

## La commission opérationnelle collecte, réconcilie et Audit

Présidée par Mr Oumar Babara TOURE de la chambre des mines (privée); elle est chargée de:

### 1. La Mise en forme des statistiques

- catégoriser les revenus de l'état et des collectivités de même que les paiements des compagnies minières.

#### pour l'Etat:

- catégoriser les types de taxes et de revenus perçus par leurs destinataires

- déterminer les administrations impliquées:

finances ( douanes, impôts, trésor, direction du cadastre), Mines et BCRG.

Gilles Durifé 12

La commission opérationnelle collecte, réconcilie et Audit (suite) 

Pour les Collectivités décentralisées:

- Déterminer les types de revenus/paiements et les récépiendaires
- apprécier si les statistiques sont produites sur une base d'engagement ou d'encaissement (« dans le source book », il est recommandé d'établir les rapports sur une base d'encaissement et de demander aux auditeurs des compagnies de faire la réconciliation avec leurs états financiers qui sont établis sur une base d'engagement;
- Déterminer la liste des entreprises couvertes (celles pour le moment en exploitation);

! OUI

La commission opérationnelle collecte, réconcilie et Audit (suite) 

- Déterminer les marges d'écart considérées acceptables: 100 000 USD pour les versements en devises et l'équivalent de 25 000 USD pour les versements en francs guinéens).

2 Réaliser les audits

- Déterminer le champ couvert par les audits:
  - Paiements effectués et revenus perçus
  - Quantités exportées et prix
  - Audit technico économique
  - Évaluation environnementale
  - Comptes d'exploitation des compagnies minières (éventuelles incohérences entre documents guinéens et documents internationaux)

## La Commission opérationnelle communication et renforcement des capacités

- Présidée par Mr Ben Sekou SYLLA Président des organisations nationales de la société civile en Guinée (décédé au cours de cette année), elle est chargée de :
  - l'établissement des stratégies de communication et de renforcement des capacités;
  - de la gestion de toutes les activités de communication et de renforcement des capacités (séminaires, émissions radios, site web etc...)
- NB: ces commissions comprennent chacune des représentants de l'administration, de la société civile et ceux des entreprises privées et constituent un partenariat stratégique de l'ITIE
- Il faut noter aussi que l'ancien dispositif comprenait un comité exécutif et 3 sous – comités opérationnels qui ont été remplacés par les deux commissions

Giles Duruflé 15

## Le Secrétariat Exécutif

- sous la direction du président du comité de pilotage, il a pour mission d'assister le comité de pilotage pour toutes les tâches administratives, organisationnelles, de gestion et de suivi de l'ITIE.
  - Il élabore les procès verbaux des réunions, prépare et exécute le plan d'action, le budget et le plan de financement de même que les documents de suivi du plan d'action.
  - Il assure la convocation et l'organisation matérielle des réunions, prépare l'ordre du jour et facilite la communication.
  - Il facilite et supervise les mandats à d'éventuels consultants (y compris le consultant comptable recruté).

Giles Duruflé 16

## REALISATIONS



- **Avril 2005 : adhésion de la Guinée à l'ITIE**
- **Mise en place du comité provisoire de pilotage devant déterminer la composition, les profils du comité permanent de pilotage et l'organisation de l'ITIE Guinée;**
- **Mai-juillet 2005 : mise en place des différents organes et du plan de travail. Ces organes en Guinée sont composés non seulement des 3 partenaires traditionnels de l'ITIE (administration publique, compagnies minières et société civile) mais aussi des représentants des institutions républicaines**

G&S Durifé 17

## Réalisations (suite)



- **Juillet-décembre 2005 : première collecte et réconciliation des données (année 2004 et premier semestre 2005 - test)**  
Il faut noter qu'en Guinée, en plus des revenus au cœur de l'ITIE, ceux sur les intrants (taxes sur les salaires, cotisations sociales et autres retenues à la source), vu leur impact sur le développement des localités qui abritent les sociétés minières ont été collectés, audités et publiés.
- **Avril-juin 2006 collecte et réconciliation de l'ensemble des données de l'année 2005**
- **Premières opérations de communication**

G&S Durifé 18

## Réalisations (suite)



- Novembre 2005 : séminaire ITIE/Chambre des mines
- Avril 2006 : visite des sociétés minières
- 24 mai 2007 Séminaire avec la presse
- 19 Juillet 2007 Séminaire avec les magistrats et auxiliaires de justice;
- 15 au 16 Janvier 2008 atelier pour les institutions républicaines
- 15 Octobre 2007 Publication des résultats de collecte de réconciliation et d'audit de l'exercice 2005;
- 07 janvier 2008 atelier de Présentation des gabarits (formulaire) ITIE

## Réalisations (suite)



- Participation à différents fora sur l'ITIE tant au niveau national avec la société civile, au niveau de la sous région qu'au niveau international;
- Recrutement du cabinet Deloitte France avec la signature du contrat le 23 juin 2008 pour la mission de collecte, de réconciliation et d'audit de l'exercice 2006;
- Processus de recrutement du consultant pour les données des exercices 2007 et 2008 arrêté au niveau de la non objection de la Banque Mondiale faite sur la liste restreinte;
- Organisation de différents ateliers de communication sur le processus ITIE et de publication des résultats de la collecte, la réconciliation et de l'audit de l'exercice 2005 à l'intention des régions minières (Kindia, Fria, Dinguiraye, Siguiiri, Kérouané, Kouroussa, Boké et Tlé-mélé.)

*Boite ?*

*Boite ?*

## REALISATIONS (suite)



Les résultats de ces ateliers ont été retransmis par les radios rurales et communautaires dans les langues des terroirs des différentes zones minières.

- Atelier de préparation de la validation ITIE et de la présentation du Rapport préliminaire pour l'exercice 2006 par Deloitte France le 1<sup>er</sup> avril 2010 avec l'appui de la GTZ;
- Audit comptable de l'ITIE des exercices 2006 et 2007;
- Lancement de la procédure de recrutement du cabinet pour l'audit comptable des exercices 2008 et 2009;

Gilles Duruflé 21

## LES PREMIERS RESULTATS ACQUIS



Avec l'adhésion de la Guinée à l'ITIE et suite à la publication des premiers résultats (ceux de l'exercice 2005), un certain nombre d'effets positifs de l'ITIE sont déjà perceptibles :

- Amélioration de certaines pratiques de comptabilité publique (unicité des comptes)
- Attention portée aux problèmes comptables des collectivités locales
- Plus grande transparence du côté des entreprises (communication des informations)

Gilles Duruflé 22

## LES PREMIERS RESULTATS (suite)

- Une plus grande possibilité de dialogue entre les 3 partenaires concernant les revenus miniers;
- Un renforcement des relations avec les bailleurs de fonds internationaux du fait que la transparence est la clé de la bonne gouvernance qui a toujours été reprochée à la Guinée;
- Le paiement par une compagnie minière d'un montant de 7000 000 USD qu'elle devait à l'Etat;
- Enfin l'admission de la Guinée au Conseil d'Administration de l'ITIE internationale lui consacrant ainsi une place de leader parmi les pays qui ont adhéré à l'ITIE.

## DIFFICULTES

- Sur le plan institutionnel le démembrement du comité de pilotage avec la nomination de certains de ses membres au sein du Gouvernement ou à des hauts postes de l'Etat;
- L'insuffisance de l'appui financier de l'Etat au Secrétariat exécutif ;
- La suspension de l'accord de crédit par la Banque Mondiale suite à la situation socio politique;
- Les retards dans les collectes, réconciliations et audits des exercices passés par rapport à l'exercice courant.

*Note*

## Difficultés (suite)



- **La suspension volontaire de la Guinée du statut de pays candidat de l'ITIE suite à la situation socio politique qui n'a pas permis de faire la validation du processus;**

## PROCHAINES ETAPES



- **Publication des résultats de 2006**
- **Communication et renforcement des capacités pour:**
  - **Des membres du Gouvernement**
  - **Des syndicats**

## PROCHAINES ETAPES (suite)



- Démarrage du processus de collecte et réconciliation pour les exercices 2007 et 2008;
- Organisation de six (6) émissions à la Radio et télévision (Invité du Jour Kibaro ou autres);
- Confection de plaquettes ITIE;
- Demande de levée de la suspension;
- Validation du processus

Giles Duruffé 27

## RECOMMANDATIONS



- La nomination des remplaçants des membres du Comité de pilotage indisponibles en tenant compte des recommandations du consultant auditeur du premier exercice et du profil des nouveaux membres et de leurs institutions;
- La mise en œuvre du plan d'action révisé tenant compte des actions prévues qui n'ont pas été encore réalisées;
- La mise en place de l'appui financier de l'Etat à travers le BND et la facilitation de son décaissement;

Giles Duruffé 28

## RECOMMANDATIONS (suite)



- Une plus grande attention aux recommandations tirées de différents ateliers organisés dans les régions minières exprimant les préoccupations des communautés de ces zones.

Celles –ci sont axées notamment sur les problèmes des niveaux des revenus destinés à leurs développements durables, l'approche de gestion desdits revenus, les relations avec les compagnies minières (échanges d'informations, sensibilisations etc...).

- Sur le plan institutionnel et financier
  - l'affectation des comptes dans toutes les CRD minières qui n'en sont pas pourvues;

## RECOMMANDATIONS (suite)



- La fourniture régulière (semestrielle) des gabarits remplis par les sociétés minières et signés par les commissaires aux comptes desdites sociétés;
- La maîtrise desdits gabarits et leurs fournitures semestrielles par les administrations publiques;
- et une plus grande synergie entre tous les acteurs du processus

L'ITIE n'est pas un événement  
C'est un **processus**

THANK YOU VERY MATCH